

EDMUNDSTON

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS:	
État consolidé des résultats et excédent accumulé	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 40



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Monsieur le Maire de la ville d'Edmundston
et Membres du conseil municipal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmundston (ci-après "la municipalité"), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024, et les états consolidés des résultats et excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés" du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre information

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que la municipalité, dans ces états financiers, inclut certaines informations financières qui ne sont pas requises selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations ont été préparées selon le format prescrit par le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nadeau Picard & Associés, CPA

Nadeau Picard & Associés, CPA
Comptables professionnels agréés

Edmundston, N.-B.
le 15 avril 2025

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET EXCÉDENT ACCUMULÉ**

Exercice clos le 31 décembre

	Budget (non audité) (note 26)	2024	2023
REVENUS			
Mandat d'impôts fonciers	29 793 723 \$	29 793 732 \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements (note 27)	1 249 334	1 307 243	1 218 341
Ventes de services et autres revenus (note 27)	4 505 643	4 828 378	4 737 617
Subvention de financement et de péréquation communautaire	5 890 726	5 890 704	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	116 242	5 276 152	5 367 835
Autres revenus propres sources (note 27)	739 529	1 401 025	997 119
Contribution des entrepreneurs et autres organismes	-	417 728	555 471
Frais aux usagers - Eau et égouts	6 718 486	6 669 686	6 721 093
Ventes utilité électrique - Distribution	33 560 080	35 651 252	32 939 072
Ventes utilité électrique - Génération	3 008 982	2 645 292	3 823 572
Revenus d'intérêts	236 000	1 330 448	1 376 135
	85 818 745	95 211 640	92 006 779
DÉPENSES (note 27)			
Services gouvernementaux généraux	5 646 186	5 562 923	5 035 339
Services de protection	11 855 698	11 780 717	9 475 783
Services de transport	11 149 682	12 261 543	11 800 053
Services d'hygiène	1 020 996	1 002 941	1 037 381
Services de développement	1 938 582	2 125 349	1 391 671
Services récréatifs et culturels	10 372 952	10 517 879	9 357 401
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	8 028 962	7 582 908	7 443 463
Utilité électrique - Distribution	33 557 498	35 807 688	32 172 234
Utilité électrique - Génération	2 149 503	1 758 063	2 099 434
Perte (gain) sur la disposition d'immobilisations corporelles	(18 000)	120 629	(163 942)
	85 702 059	88 520 640	79 648 817
EXCÉDENT POUR L'ANNÉE (note 26)	116 686 \$	6 691 000	12 357 962
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE		145 674 710	133 316 748
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'ANNÉE		152 365 710 \$	145 674 710 \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 5)	24 835 540 \$	23 255 312 \$
Dépôts à terme (note 6)	395 000	95 000
Débiteurs		
Général	748 933	1 134 264
Eau et égouts	1 309 807	1 223 466
Utilité électrique	4 923 442	4 537 342
Gouvernement fédéral et ses agences (note 7)	320 267	508 561
Province du Nouveau-Brunswick (note 8)	5 553 392	2 790 994
	38 086 381	33 544 939

PASSIFS

Emprunt bancaire (note 16)	9 850 571	3 000 571
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	12 975 006	11 857 290
Retenues de garantie	424 929	299 877
Revenus différés (note 10)	637 446	272 621
Déventures (note 11)	37 721 000	44 402 000
Congés de maladie (note 12)	3 157 000	3 157 000
	64 765 952	62 989 359

DETTE NETTE**(26 679 571)** (29 444 420)**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 21)	385 683 534	369 294 563
Amortissement cumulé (note 21)	(217 639 050)	(206 261 894)
	168 044 484	163 032 669
Stocks de fournitures	2 374 809	2 409 323
Frais payés d'avance	245 234	62 338
Excédent découlant du régime de retraite (note 13)	8 380 754	9 614 800
	11 000 797	12 086 461
	179 045 281	175 119 130

EXCÉDENT ACCUMULÉ**152 365 710 \$** 145 674 710 \$

Approuvé par :

Maire

Trésorier



EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice clos le 31 décembre

Budget**2024****2023**

Excédent pour l'année	116 686 \$	6 691 000 \$	12 357 962 \$
Actifs en construction au début	-	3 105 382	2 150 671
Actifs en construction à la fin	-	(7 463 216)	(3 105 382)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(5 050 000)	(12 690 250)	(10 826 781)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 903 537	11 903 537	12 078 040
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	18 000	12 103	266 498
Perte (gain) sur la vente d'immobilisations corporelles	-	120 629	(163 942)
	6 871 537	(5 011 815)	399 104
Acquisition de stocks de fournitures	-	(2 374 809)	(2 409 323)
Consommation des stocks de fournitures	-	2 409 323	2 074 619
Acquisition des frais payés d'avance	-	(245 234)	(62 338)
Utilisation des frais payés d'avance	-	62 338	135 640
Excédent découlant du régime de retraite à la fin	-	(8 380 754)	(9 614 800)
Excédent découlant du régime de retraite au début	-	9 614 800	5 724 697
	-	1 085 664	(4 151 505)
Diminution de la dette nette	6 988 223	2 764 849	8 605 561
Dette nette au début de l'exercice	(29 444 420)	(29 444 420)	(38 049 981)
Dette nette à la fin de l'exercice	(22 456 197) \$	(26 679 571) \$	(29 444 420) \$

EDMUNDSTON**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 décembre

2024**2023****Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Excédent pour l'exercice	6 691 000 \$	12 357 962 \$
Éléments sans effets sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	11 903 537	12 078 040
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	120 629	(163 942)
Variation nette des éléments du fonds de roulement (note 4)	32 043	(3 874 379)
	18 747 209	20 397 681

Activités d'investissement en immobilisations

Acquisition d'immobilisations corporelles	(17 048 084)	(11 781 492)
Cession d'immobilisations corporelles	12 103	266 498
	(17 035 981)	(11 514 994)

Activités de financement

Emprunt bancaire	6 850 000	(2 612 429)
Déventures	-	2 300 000
Remboursement de déventures	(6 681 000)	(6 839 000)
	169 000	(7 151 429)

Activités de placement

Placement et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(300 000)	205 000
---	------------------	---------

Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 580 228	1 936 258
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	23 255 312	21 319 054

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	24 835 540 \$	23 255 312 \$
---	----------------------	---------------

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

La municipalité, fut incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick en 1905 et a par la suite fait l'objet d'une fusion avec la Ville de Saint-Basile, le Village de Saint-Jacques et le Village de Verret en vertu de l'article 2 le 25 mai 1998 pour devenir Edmundston. Le 1er janvier 2023, Rivière-Verte et une partie des DSL de Saint-Jacques et de Saint-Joseph furent transférés à Edmundston en vertu de la Loi concernant la réforme de la gouvernance locale (projet de loi 82). En tant que municipalité, Edmundston est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La municipalité s'est donnée l'énoncé de vision suivant : «Ouverte et inclusive, Durable et Prospère! ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de CPA Canada.

Les états financiers présentés selon les normes du manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public portent surtout sur la situation financière d'Edmundston et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la municipalité sont les suivants:

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la municipalité et qui sont la propriété de la municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

Les entités incluses dans les états financiers sont les suivantes :

- Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.
- Gestion Edmundston Golf Management Inc.
- Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.
- Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 14 novembre 2023 et par le Ministre des gouvernements locaux le 13 décembre 2023.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés dans les états financiers comme des revenus au cours de la période où les activités donnant lieu à des transferts se produisent, à la condition que les transferts soient autorisés, que tous les critères d'admissibilité soient satisfaits et que des estimations raisonnables des sommes peuvent être faites. Les transferts reçus pour lesquels des dépenses n'ont pas encore eu lieu sont compris dans les revenus différés.

Comptabilisation des recettes

- a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'exercice auquel les frais connexes sont engagés.
- b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Revenus différés

Les revenus différés comprennent les subventions, les contributions et les autres sommes reçues de tierces parties en vertu de la législation, de règlements et d'ententes et qui peuvent seulement être utilisées pour certains programmes, pour l'achèvement de travaux particuliers ou pour l'achat d'immobilisations corporelles. Les revenus sont comptabilisés au cours de la période où les dépenses reliées sont encourues. De plus, tous les fonds de parties externes et les revenus limités par entente ou législation sont comptabilisés comme revenus différés jusqu'à ce qu'ils soient utilisés pour les fins précisées.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la municipalité est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Actif non financier

L'actif non financier n'est pas disponible pour dégager tout passif existant et il est conservé pour utilisation dans la prestation de services. Il a une durée utile allant au-delà de l'année courante et sa vente n'est pas prévue dans le cadre normal des activités. L'évolution de l'actif non financier au cours de l'année, ainsi que l'excédent des revenus sur les dépenses représente l'évolution de l'actif financier net pour l'année.

Évaluation des stocks

Les stocks de fournitures sont constitués principalement de pièces et de matériaux d'entretien des routes, des systèmes d'eau et d'égout et énergie. Ils sont évalués au moindre du coût d'achat et de la valeur nette de réalisation selon la méthode du coût moyen pondéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ce qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût d'achat, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

Type d'actif**Années**

Améliorations foncières

5-25 années

Bâtiments

20-60 années

Véhicules

7-25 années

Outillage et matériel

3-15 années

Installations de traitement

20-60 années

Installations électriques

20-60 années

Routes, rues, trottoirs, caniveaux et réseau eau et égouts

15-50 années

Actif en construction

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Contribution d'immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles reçues comme contributions sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de réception et elles sont aussi comptabilisées comme revenus.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la municipalité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de la valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Avantages futurs des employés

La municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, nets des actifs du régime. La municipalité a un avantage de congés de maladie tel que documenté dans la note 12 et un régime de retraite tel que documenté dans la note 13.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La municipalité est diversifiée et offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement

Cette section est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Production d'électricité

Cette section est responsable de la fourniture de services d'électricité, y compris l'entretien des lignes électriques et installations électriques.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

3. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Partenariats Public-Privé

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3160 ont été publiées et sont applicables par la municipalité pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

L'élément d'infrastructure, ou les améliorations apportées à un élément d'infrastructure existant, est comptabilisé comme une immobilisation corporelle (selon le chapitre SP 3150) lorsque les modalités et la substance économique du partenariat public-privé confèrent au partenaire le contrôle de l'objet et de l'utilisation de l'élément d'infrastructure, le contrôle de l'accès aux avantages économiques futurs et exposition aux risques liés à l'élément d'infrastructure et le contrôle de tout intérêt résiduel important dans l'élément d'infrastructure, s'il en est, à l'échéance du partenariat public-privé. Le passif découlant de la comptabilisation de l'immobilisations corporelles est un passif financier ou obligation de prestation.

L'élément d'infrastructure découlant d'un accord de partenariat public-privé est comptabilisé au coût qui représente la juste valeur à la date de comptabilisation. Elle est ensuite amortie sur la durée de vie de celle-ci. La comptabilisation initiale du passif ou obligation de prestation correspond à la valeur attribuée à l'élément d'infrastructure et l'évaluation ultérieure dépendra du fait que ces passifs correspondent à un passif financier ou à un obligation de prestation. Le passif financier est réglé lorsque l'entité du secteur public transfère de la trésorerie et l'obligation de prestation est réglé au fur et à mesure que l'entité du secteur public remplit ses obligations de prestations.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Revenus

Les modifications suivantes à la mise en application de la norme SP 3400 ont été publiées et sont applicables par la municipalité pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2024.

Les revenus, y compris les gains, sont des augmentations des ressources économiques, sous forme d'augmentation d'actifs ou de diminutions de passifs, qui découlent des activités, des opérations ou des événements de l'exercice. L'application du chapitre 3400 requiert de distinguer les opérations avec contrepartie et les opérations sans contrepartie.

Une opération avec contrepartie est une opération dans le cadre de laquelle des biens ou des services sont fournis à un payeur en échange d'une valeur et une opération sans contrepartie est une opération ou un événement qui n'implique pas la transmission directe de biens ou de services au payeur, volontaire ou forcée.

La comptabilisation des revenus tirés d'opérations avec obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité remplit l'obligation de prestation en fournissant les biens et services promis au payeur et la comptabilisation des revenus tirés d'opérations sans obligation de prestation sont constatés lorsque l'entité a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'une opération ou un événement passé est à l'origine d'un actif.

L'application de cette norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la municipalité pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

4. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**La variation nette des éléments composant le fonds de roulement se détaille comme suit:**

	2024	2023
Comptes à recevoir	(2 661 214) \$	(2 086 713) \$
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 117 716	2 797 158
Retenues de garantie	125 052	(119 015)
Revenus différés	364 825	(149 405)
Stocks de fournitures	34 514	(344 642)
Frais payés d'avance	(182 896)	73 341
Excédent découlant du régime de retraite	1 234 046	(4 045 103)
	32 043 \$	(3 874 379) \$

5. ENCAISSE

	2024	2023
Encaisse - affectée	15 762 214 \$	13 828 078 \$
Encaisse - non affectée	9 073 326	9 427 234
	24 835 540 \$	23 255 312 \$

6. DÉPÔTS À TERME

	2024	2023
Dépôt à terme, 5,75 %, échéant en juin 2025	95 000 \$	95 000 \$
Dépôt à terme, 4,5 %, échéant en janvier 2026	300 000	-
	395 000 \$	95 000 \$

7. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET DE SES AGENCES

	2024	2023
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	320 267 \$	478 261 \$
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique (APÉCA)	-	30 300
	320 267 \$	508 561 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

**8. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

	2024	2023
Société de développement régional	2 733 202 \$	2 431 207 \$
Ministère des Transports et Infrastructures	-	359 787
Ministère des finances	2 820 190	-
	5 553 392 \$	2 790 994 \$

**9. COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES
DE FONCTIONNEMENT**

	2024	2023
Comptes fournisseurs et charges à payer	9 806 267 \$	8 658 796 \$
Salaires à payer	1 040 842	941 059
Intérêts courus	79 853	97 919
Sommes à remettre à l'état	935 952	1 208 007
Dépôts des abonnés	670 651	642 824
Dépôt des entrepreneurs	441 441	308 685
	12 975 006 \$	11 857 290 \$

10. REVENUS DIFFÉRÉS

	2024	2023
Transferts gouvernementaux différés	635 098 \$	98 107 \$
Revenus différés général	2 348	174 514
	637 446 \$	272 621 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES	2024	2023
FONDS GÉNÉRAL POUR IMMOBILISATIONS		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BY42, 0,5 % - 0,95 %, échu en 2024, DC #20-0029 et #20-0033	- \$	12 000 \$
BM3, 0,95 % - 2,8 % échéant en 2025, DC #05-0015, #13-0027, #14-0001 et #14-0026	286 000	564 000
BO5, 1,45 % - 2,9 %, échéant en 2026, DC #15-0023	155 000	230 000
BP4, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #16-0009	217 000	321 000
BK36, 1,15 % - 3,65 %, échéant en 2026, DC #13-0045	54 000	80 000
BG4, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #10-0022, #10-0071, #11-0004, #11-0051, #11-0072, #11-0110, et #12-0005	1 493 000	1 657 000
BQ4, 1,2 % - 2,7 % échéant en 2027, DC #15-0023 et #16-0009	601 000	792 000
BW7, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #18-0016	861 000	1 083 000
BZ5, 0,3 % - 2,3 %, échéant en 2031, DC #09-0032 et #10-0071	2 924 000	3 320 000
CB4, 3,005 % - 4,083 %, échéant en 2032, DC #19-0018, #20-0008 et #21-0003	2 441 000	2 834 000
BH7, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #11-0004, #11-0051 et #11-0110	94 000	104 000
CC24, 3,95 % - 4,7 %, échéant en 2032, DC #19-0080	37 000	41 000
BI3, 1,35 % - 4 %, échéant en 2033, DC #11-0051, #11-0072, #12-0024 et #12-0044	529 000	578 000
CD5, 4,048 % - 5,115 %, échéant en 2033, DC #20-0008, #20-0022 et #21-0003	2 056 000	2 300 000
BK1, 1,15 % - 4,15 % échéant en 2034, DC #11-0004, #11-0110, #12-0024, #12-0083, #13-0027, #13-0047, #13-0054 et #13-0060	316 000	624 000
BY7, 0,5 % - 2,3 %, échéant en 2035, DC #09-0032, #17-0010, #18-0016, #19-0018 et #20-0022	2 564 000	3 054 000
BU5, 2,55 % - 3,7 %, échéant en 2038, DC #15-0083, #16-0009, #17-0010 et #17-0085	3 591 000	3 952 000
	18 219 000 \$	21 546 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES (suite)	2024	2023
FONDS POUR IMMOBILISATIONS DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BK2, 1,15 % - 3,45 %, échu en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #13-0027	- \$	146 000 \$
BV5, 2,05 % - 2,3 % échu en 2024, DC #07-0022	-	34 000
BM4, 0,95 % - 2,8 %, échéant en 2025, DC #13-0027 et #14-0026	29 000	57 000
BP6, 1,2 % - 2,95 %, échéant en 2026, DC #05-0034, #13-0027, #14-0026 et #15-0023	191 000	283 000
BU6, 2,55 % - 3,4 %, échéant en 2028, DC #14-0026 et #16-0009	180 000	221 000
BJ41, 1,25 % - 4,15 %, échéant en 2028, DC #11-0027	163 000	200 000
BW8, 1,95 % - 2,45 % échéant en 2029, DC #16-0009, #17-0059 et #18-0016	280 000	362 000
BV38, 2,05 % - 2,85 %, échéant en 2029, DC #06-0004	184 000	218 000
BW48, 1,95 % - 2,45 %, échéant en 2029, DC #18-0043	53 000	63 000
BY08, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #18-0016 et #19-0018	148 000	193 000
	1 228 000 \$	1 777 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

11. DÉBENTURES (suite)	2024	2023
FONDS POUR IMMOBILISATIONS DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
BK3, 1,15 % - 3,45 %, échu en 2024, DC #11-0051, #12-0024 et #12-0040	- \$	224 000 \$
BG6, 1,65 % - 3,8 %, échéant en 2027, DC #09-0076	567 000	629 000
BV6, 2,05 % - 2,85 % échéant en 2029, DC #14-0026, #15-0023, #17-0010 et #18-0016	415 000	503 000
BY9, 0,5 % - 1,8 %, échéant en 2030, DC #09-0076	2 944 000	3 415 000
BM5, 0,95 % - 3,25 %, échéant en 2030, DC #05-0004, #12-0040 et #13-0027	978 000	1 196 000
BP6, 1,2 % - 3,55 %, échéant en 2031, DC #05-0004, #05-0034 et #16-0070	7 986 000	9 000 000
BZ6, 0,3 % - 2,3 % échéant en 2031, DC #09-0076 et #09-0137	3 825 000	4 343 000
BH9, 1,35 % - 3,8 %, échéant en 2032, DC #10-0022, #11-0051 et #12-0006	1 042 000	1 153 000
BQ6, 1,2 % - 3,3 %, échéant en 2032, DC #13-0027	517 000	616 000
	18 274 000 \$	21 079 000 \$
	37 721 000 \$	44 402 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue pour les débentures.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

	Général pour immobilisations	Immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations de production d'électricité	Total
2025	3 064 000 \$	347 000 \$	2 621 000 \$	6 032 000 \$
2026	2 695 000 \$	302 000 \$	2 592 000 \$	5 589 000 \$
2027	3 508 000 \$	212 000 \$	3 017 000 \$	6 737 000 \$
2028	1 988 000 \$	217 000 \$	2 576 000 \$	4 781 000 \$
2029	1 670 000 \$	129 000 \$	2 643 000 \$	4 442 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

12. CONGÉS DE MALADIE ACCUMULÉS

La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison d'une journée par mois pour les cadres municipaux et les employés du Local 60 (cols bleus et blancs). Les employés cadres peuvent cumuler un maximum de 260 jours de congés de maladie tandis que les employés du Local 60 (cols bleus et blancs) peuvent cumuler jusqu'à un maximum de 130 jours. La municipalité offre aussi un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les pompiers du Local 60. Ces pompiers du Local 60 peuvent cumuler un maximum de 2 080 heures. La municipalité offre un congé de maladie qui se cumule à raison de 10 heures par mois pour les policiers du Local 558 jusqu'à un maximum de 2 080 heures. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie cumulé.

Une évaluation actuarielle a été réalisée sur le plan des 199 employés en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations projetées au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant les événements futurs, comme l'augmentation des taux d'intérêt, les salaires, le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la municipalité.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- taux d'actualisation des engagements de 5 %;
- taux d'augmentation annuel des salaires de 3,5 %;
- l'âge du décès a été déterminé selon la Table CPM 2014 pour le secteur public, projeté selon l'année de naissance à l'aide de l'échelle d'amélioration B, rajustée selon la taille;
- l'âge de sortie a été déterminé selon les taux liés à l'âge;
- l'âge de retraite a été déterminé selon les taux liés à l'âge et au service, et
- nombre de jours de congés de maladie utilisés par année :
 - Personnel cadre : 4,6
 - Local 60 (cols bleus et blancs) : 9,3
 - Local 60 (pompiers) : 6,4
 - Local 558 (policiers) : 6,3

Les congés de maladie sont des avantages non financés. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Le passif non capitalisé était estimé à 3 157 000 \$ au 31 décembre 2024 (3 157 000 \$ au 31 décembre 2023).

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER

Régime de retraite à prestations déterminées

La municipalité finance un régime de retraite contributif à prestations déterminées pour pratiquement tous ses employés. La moyenne d'âge des 202 employés couverts par le régime est de 45,3 ans. Actuellement, le régime profite à 167 retraités ayant un âge moyen de 70,9 ans.

Retraite normale

La date normale de retraite est le premier jour du mois qui coïncide avec ou qui suit le soixante-cinquième anniversaire de naissance du participant.

Retraite anticipée

Le participant peut prendre sa retraite le premier jour de tout mois compris dans la période de dix années précédant la date normale de retraite.

Les montants des cotisations à payer afin de capitaliser les prestations relatives au service accompli par les participants sont déterminés comme suit pour les employés autres que les cadres désignés :

- Les cotisations salariales : 9 % du salaire.
- La cotisation patronale : 2,95 % de la masse salariale.

De plus, la cotisation annuelle d'équilibre au montant de 390 739 \$ et les frais non liés aux placements au montant de 150 000 \$ sont assumés par l'employeur.

Les paiements de prestations aux retraités pendant l'année représentent environ 3 778 176 \$ (3 857 000 \$ en 2023). L'actif du fonds de pension est investi dans des actions canadiennes, des actions étrangères, des titres à revenus fixes et des placements à court terme.

Des évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité sont faites annuellement à l'aide de la méthode de répartition des prestations projetées. La plus récente évaluation actuarielle a été effectuée le 31 décembre 2023 et, à ce moment, le régime de retraite avait un excédent actuariel au titre des prestations constituées de 8 380 754 \$.

L'évaluation actuarielle était fondée sur un certain nombre d'hypothèses à propos d'événements futurs tels que les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations de salaire, le roulement du personnel et la mortalité. Les hypothèses qui ont été utilisées correspondent aux meilleures estimations de la municipalité.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

13. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PAYER (suite)

Les hypothèses les plus importantes de l'évaluation étaient les suivantes :

- le taux d'actualisation des engagements est de 6,3 %;
- le taux d'augmentation des salaires est de 3,5 % (néant pour les participants invalides);
- le taux d'augmentation du maximum des gains admissibles (MGA) est de 3 %;
- le taux d'augmentation du plafond de rente de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada est de 3 %;
- le taux d'inflation attendu est de 2 %;
- le taux d'indexation des rentes pour lesquelles une revalorisation est prévue est de 0,2 % sauf pour les rentes au titre des services auprès de Saint-Basile qui sont indexées à 2 % par année;
- le taux d'intérêt sur les cotisations salariales est de 3 %.

Les contributions combinées de l'employeur et des employés cette année étaient d'environ 3 455 645 \$ (3 543 010 \$ en 2023).

Les actuaires de la municipalité n'ont pas encore fait, en date des états financiers, l'évaluation actuarielle afin de déterminer la position du régime au 31 décembre 2024.

L'état de la situation financière du régime au 31 décembre 2023 était la suivante:

Actifs de continuité	85 746 185 \$
Passif actuariel	
Participants actifs et invalides	29 549 164
Participants retraités et bénéficiaires	47 700 466
Participants sortis avec droits acquis	115 801
Passif actuariel total	77 365 431
Excédent du régime	8 380 754 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

14. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la municipalité peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2024, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la municipalité maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

De plus, la municipalité garanti la marge de crédit de l'organisme Gestion Edmundston Golf Management Inc. Le risque maximal en vertu de cette garantie est de 140 000 \$, cependant le montant maximal permis est de 40 000 \$. La municipalité estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette garantie est faible.

15. ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée par contrat jusqu'en 2028. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 1 915 007 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2025 -	787 687	\$
2026 -	646 675	\$
2027 -	318 440	\$
2028 -	162 205	\$

Les engagements pour l'entretien et le déblaiement de la neige et pour l'enlèvement et le transport des ordures ménagères seront renouvelables annuellement avec un accord mutuel entre la municipalité et les contracteurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME

La municipalité a l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit :

Fonds général pour immobilisations :

DC #22-0004	3 393 524 \$
DC #23-0003	3 229 500
DC #19-0080	80 000
DC #22-0079 (Financement intérimaire)	1 207 000
DC #24-0006	2 352 000

10 262 024

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

4 012 571

Non utilisé

6 249 453 \$

Fonds général de fonctionnement :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

-

Non utilisé

1 000 000 \$

Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

DC #19-0018	125 000 \$
DC #20-0008	350 000
DC #21-0003	375 000
DC #22-0004	1 247 000
DC #23-0003	967 000
DC #22-0079 (Financement intérimaire)	1 079 000
DC #24-0006	200 000

4 343 000

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

750 000

Non utilisé

3 593 000 \$

Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées :

Autorisé

1 000 000 \$

Utilisé sous forme d'emprunts bancaires

754 000

Non utilisé

246 000 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

16. CONFORMITÉ DES EMPRUNTS À COURT TERME (suite)

Fonds pour immobilisations de production d'électricité :	
DC #19-0018	445 000 \$
DC #20-0008	240 000
DC #21-0003	486 000
DC #22-0004	750 000
DC #23-0003	425 000
DC #23-0037 et #23-0038 (Financement intérimaire)	7 000 000
DC #24-0007	255 000
	9 601 000
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	2 910 000
Non utilisé	6 691 000 \$
Fonds de fonctionnement de production d'électricité :	
Autorisé	4 500 000 \$
Utilisé sous forme d'emprunts bancaires	1 424 000
Non utilisé	3 076 000 \$

Emprunt d'exploitation

Ainsi que le prescrit la *Loi sur la gouvernance locale*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général de fonctionnement sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'exercice. En 2024, la municipalité s'est conformée à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'exercice suivant à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants à payer ou à recevoir entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS31 décembre 2024

**17. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES
D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES**

La *Loi sur la gouvernance locale* exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. L'excédent/déficit à la fin de l'exercice est le suivant:

	2024	2023
2024 - Excédent	34 131 \$	- \$
2023 - Excédent	23 623	80 105
2022 - Excédent	-	23 623
	57 754 \$	103 728 \$

18. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau respectent les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la *Loi sur la gouvernance locale* et est déterminé en fonction du pourcentage applicable de dépenses du réseau d'eau pour la population.

19. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La municipalité respecte les normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public (le Manuel). La municipalité est aussi tenue de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les méthodes comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles, les virements gouvernementaux et les frais à payer pour la caisse de retraite et les avantages complémentaires de retraite.

La note 23 présente un rapprochement de la présentation des fonds exigée par la province du Nouveau-Brunswick et de la présentation selon le Manuel pour l'exercice considéré.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certain chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

21. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Bâtiments *	Véhicules	Outillage et matériel	Installations de traitement	Installations électriques	Immobilisations linéaires **	Actifs en construction	Total 2024	Total 2023
Coût											
Solde d'ouverture	9 805 393 \$	16 699 920 \$	73 971 049 \$	15 172 518 \$	21 079 866 \$	11 279 892 \$	69 339 797 \$	148 840 746 \$	3 105 382 \$	369 294 563 \$	358 946 545 \$
Acquisitions nettes	499 693	1 596 533	1 248 408	1 183 560	2 021 011	205 634	465 451	5 469 960	4 357 834	17 048 084	11 781 492
Dispositions	(75 745)	(60 000)	-	(386 370)	-	-	-	(136 998)	-	(659 113)	(1 433 474)
Solde de fermeture	10 229 341	18 236 453	75 219 457	15 969 708	23 100 877	11 485 526	69 805 248	154 173 708	7 463 216	385 683 534	369 294 563
Amortissement cumulé											
Solde d'ouverture	-	8 841 196	37 295 455	6 833 088	13 516 345	8 817 194	30 537 711	100 420 905	-	206 261 894	195 514 772
Amortissement durant l'exercice	-	703 762	2 514 293	1 050 621	1 287 422	210 377	2 012 606	4 124 456	-	11 903 537	12 078 040
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(46 454)	-	(359 738)	-	-	-	(120 189)	-	(526 381)	(1 330 918)
Solde de fermeture	-	9 498 504	39 809 748	7 523 971	14 803 767	9 027 571	32 550 317	104 425 172	-	217 639 050	206 261 894
Valeur nette des immobilisations corporelles	10 229 341 \$	8 737 949 \$	35 409 709 \$	8 445 737 \$	8 297 110 \$	2 457 955 \$	37 254 931 \$	49 748 536 \$	7 463 216 \$	168 044 484 \$	163 032 669 \$
Composé de:											
Fonds général pour immobilisations	7 464 843 \$	6 001 513 \$	32 068 362 \$	6 852 675 \$	5 173 253 \$	- \$	- \$	34 590 022 \$	972 761 \$	93 123 429 \$	92 514 807 \$
Fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	1 973 407	2 294 240	1 910 157	631 010	1 423 550	2 457 955	-	15 158 514	188 520	26 037 353	25 361 464
Fonds pour immobilisations de production d'électricité	778 691	141 858	1 335 902	848 408	1 277 642	-	37 254 931	-	6 301 935	47 939 367	44 216 664
Fonds réserve	12 400	-	-	-	-	-	-	-	-	12 400	12 400
Entités contrôlées	-	300 338	95 288	113 644	422 665	-	-	-	-	931 935	927 334
	10 229 341 \$	8 737 949 \$	35 409 709 \$	8 445 737 \$	8 297 110 \$	2 457 955 \$	37 254 931 \$	49 748 536 \$	7 463 216 \$	168 044 484 \$	163 032 669 \$

*Les bâtiments incluent des œuvres d'arts d'un montant de 246 715 \$ qui ne sont pas amortissables.

**Les immobilisations linéaires incluent: Routes, rues, trottoirs caniveaux et réseau eau et égouts.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

22. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Services gouvernementaux généraux	Protection	Transport	Hygiène	Développement	Récréatifs et culturel	Services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Production d'électricité	Réserves	Total 2024	Total 2023
Revenus											
Mandat d'impôts fonciers *	4 006 778 \$	8 413 317 \$	7 912 297 \$	724 543 \$	1 375 702 \$	7 361 095 \$	- \$	- \$	- \$	29 793 732 \$	28 069 812 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	906 873	400 370	-	-	-	-	-	-	1 307 243	1 218 341
Ventes de services, amendes et autres revenus	559 925	-	-	-	154 301	3 219 322	-	894 830	-	4 828 378	4 737 617
Subvention de financement et de péréquation communautaire *	792 205	1 663 449	1 564 389	143 254	271 999	1 455 408	-	-	-	5 890 704	6 200 712
Autres transferts gouvernementaux	1 365 612	237 537	1 625 343	-	88 482	98 018	1 195 790	665 370	-	5 276 152	5 367 835
Autres revenus propres sources	592 195	435 649	266 237	55 908	6 606	-	44 430	-	-	1 401 025	997 119
Contributions des entrepreneurs et autres organismes	-	-	-	-	-	227 897	189 831	-	-	417 728	555 471
Frais aux usagers - Eau et égout	-	-	-	-	-	-	7 262 686	-	-	7 262 686	7 314 093
Ventes utilité électrique - Dist.	-	-	-	-	-	-	-	35 651 252	-	35 651 252	32 939 072
Ventes utilité électrique - Gén.	-	-	-	-	-	-	-	2 645 292	-	2 645 292	3 823 572
Revenus d'intérêts	584 578	-	-	-	-	-	36 822	-	709 048	1 330 448	1 376 135
	7 901 293	11 656 825	11 768 636	923 705	1 897 090	12 361 740	8 729 559	39 856 744	709 048	95 804 640	92 599 779
Dépenses											
Salaires et bénéfices	3 704 261	8 324 892	4 399 209	-	786 862	3 465 574	1 651 496	2 130 989	-	24 463 283	23 502 308
Biens et services	1 743 675	2 370 035	3 952 833	1 002 941	1 221 126	4 850 305	3 742 231	32 388 474	-	51 271 620	43 592 855
Amortissement	604 705	938 923	3 655 223	-	110 467	2 048 077	2 142 852	2 403 290	-	11 903 537	12 035 495
Intérêts	103 282	146 867	254 278	-	6 894	153 923	46 329	642 998	-	1 354 571	1 500 639
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	121 039	-	-	-	-	(410)	-	-	-	120 629	(163 942)
	6 276 962	11 780 717	12 261 543	1 002 941	2 125 349	10 517 469	7 582 908	37 565 751	-	89 113 640	80 467 355
Excédent (déficit) pour l'année	1 624 331 \$	(123 892) \$	(492 907) \$	(79 236) \$	(228 259) \$	1 844 271 \$	1 146 651 \$	2 290 993 \$	709 048 \$	6 691 000 \$	12 132 424 \$

*Pour les fins de la présentation sectorielle, le mandat d'impôts fonciers ainsi que les subventions de financement et de péréquation communautaire ont été répartis entre les différents départements selon les dépenses budgétées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2024	8 423 834 \$	(5 739 792) \$	1 953 903 \$	(997 082) \$	4 027 222 \$	(1 737 920) \$	709 048 \$	51 787 \$	6 691 000 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) de 2024 pour les exigences du CCSP									
Excédent d'avant dernière année	5 169	-	2 074	-	41 657	-	-	-	48 900
Transferts entre fonds									
Fonds de général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	(4 750 000)	4 750 000	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(1 270 000)	1 270 000	-	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	-	-	(1 300 000)	1 300 000	-	-	-
Fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations	(1 625 000)	-	-	-	-	-	1 625 000	-	-
Fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	(200 000)	-	-	-	200 000	-	-
SOLDE À REPORTER	(6 369 831) \$	4 750 000 \$	(1 467 926) \$	1 270 000 \$	(1 258 343) \$	1 300 000 \$	1 825 000 \$	- \$	48 900 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

23. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

	Général de fonctionnement	Général pour immobilisations	Fonctionnement des services- d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Immobilisations des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Immobilisations de production d'électricité	Réserves	Entités contrôlées	Total
SOLDE REPORTÉ	(6 369 831) \$	4 750 000 \$	(1 467 926) \$	1 270 000 \$	(1 258 343) \$	1 300 000 \$	1 825 000 \$	- \$	48 900 \$
Fonds général de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	250 000	-	-	-	-	-	(250 000)	-	-
Fonds général de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement	250 000	-	-	-	-	-	(250 000)	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées (Rivière-Verte) au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	-	30 000	-	-	-	(30 000)	-	-
Remboursements du capital des dettes à long terme	(3 327 000)	3 327 000	(549 000)	549 000	(2 805 000)	2 805 000	-	-	-
Provision pour obligation découlant du régime de retraite	1 043 240	-	83 310	-	107 497	-	-	-	1 234 047
Provision pour congées de maladies courus	(202 317)	-	(16 156)	-	(20 347)	-	-	-	(238 820)
Dépenses d'amortissement	-	7 126 952	-	2 460 872	-	2 447 671	-	-	12 035 495
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	(8 355 908)	15 203 952	(1 919 772)	4 279 872	(3 976 193)	6 552 671	1 295 000	-	13 079 622
Excédent des fonds pour l'année	67 926 \$	9 464 160 \$	34 131 \$	3 282 790 \$	51 029 \$	4 814 751 \$	2 004 048 \$	51 787 \$	19 770 622 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

24. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve Général de Fonctionnement	Réserve Général pour Immobilisations	Réserve Fonctionnement des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Immobilisations des services d'appro- visionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	Réserve Fonctionnement de production d'électricité	Réserve Immobilisations de production d'électricité	Total 2024	Total 2023
Actifs								
Encaisse	2 097 325 \$	4 958 743 \$	407 134 \$	2 896 004 \$	1 618 363 \$	3 784 644 \$	15 762 213 \$	13 828 078 \$
Terrain d'utilité publique	-	-	-	12 400	-	-	12 400	12 400
Excédent accumulé	2 097 325 \$	4 958 743 \$	407 134 \$	2 908 404 \$	1 618 363 \$	3 784 644 \$	15 774 613 \$	13 840 478 \$
Revenus								
Intérêts	9 029 \$	229 935 \$	24 188 \$	123 000 \$	96 717 \$	226 179 \$	709 048 \$	558 770 \$
Transferts interfonds	-	1 125 000	(30 000)	200 000	-	-	1 295 000	2 679 375
Excédent (déficit) pour l'année	9 029 \$	1 354 935 \$	(5 812) \$	323 000 \$	96 717 \$	226 179 \$	2 004 048 \$	3 238 145 \$

Respect de la limite budgétaire

La réserve du fonds général de fonctionnement et la réserve du fonds de fonctionnement de production d'électricité respecte la limite budgétaire de 5 p. 100 prévue par la Loi sur la gouvernance locale. Par contre, la réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées dépassent la limite permise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

24. ÉTAT DES RÉSERVES (suite)

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves :

Proposé par le conseiller Éric Desjardins, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2023-130)

Proposé par le conseiller Éric Desjardins, appuyé par la conseillère Denise Landry-Nadeau que 30 000 \$ sera transféré du fonds de réserve de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte au fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées de Rivière-Verte. (#2023-145)

Proposé par le conseillère Sylvie St-Onge-Morneau, appuyé par le conseiller Éric Desjardins que 250 000 \$ sera transféré du fonds de réserve général pour immobilisations au fonds général de fonctionnement. (#2024-088)

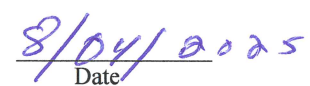
Proposé par le conseiller Eric McGuire, appuyé par la conseillère Diane Bélanger-Nadeau que 1 625 000 \$ sera transféré du fonds général de fonctionnement au fonds de réserve général pour immobilisations. (#2024-146)

Proposé par le conseillère Lisa Parent, appuyé par la conseillère Karen Power que 200 000 \$ sera transféré du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve d'immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. (#2024-147)

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à la réunion ordinaire publique du Conseil le 19 septembre 2023, la réunion extraordinaire publique du Conseil le 14 novembre 2023 et à la réunion ordinaire publique du Conseil le 17 décembre 2024.



Marc Michaud
Directeur général et greffier
Edmundston



Date



EDMUNDSTON

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

25. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DES ENTITÉS CONTROLÉES

	Innovation, Développement et événements Edmundston (IDÉE) Inc.	Gestion Edmundston Golf Management Inc.	Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.	Total 2024	Total 2023
Actifs	517 975 \$	1 287 150 \$	30 524 \$	630 527 \$	2 466 176 \$	2 261 147 \$
Passifs	380 143	148 093	23 147	25 451	576 834	423 593
Excédent accumulé	137 832 \$	1 139 057 \$	7 377 \$	605 076 \$	1 889 342 \$	1 837 554 \$
Revenus	76 253 \$	988 647 \$	367 370 \$	479 328 \$	1 911 598 \$	1 894 947 \$
Dépenses	62 166	946 021	364 139	487 485	1 859 811	1 708 966
Excédent (déficit) pour l'année	14 087 \$	42 626 \$	3 231 \$	(8 157) \$	51 787 \$	185 981 \$

Les entités mentionnées ci-dessus sont incluses dans les états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

26. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
Revenus							
Mandat d'impôts fonciers	29 793 723 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	29 793 723 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	1 249 334	-	-	-	-	-	1 249 334
Vente de services, amendes et autres revenus	1 758 786	-	797 992	-	1 948 865	-	4 505 643
Subvention de financement et de péréquation communautaire	5 890 726	-	-	-	-	-	5 890 726
Autres transferts gouvernementaux	25 801	-	-	-	90 441	-	116 242
Autres revenus propres sources	683 979	55 550	-	-	-	-	739 529
Frais aux usagers - Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	7 311 486	-	-	-	(593 000)	6 718 486
Ventes utilité électrique - Distribution	-	-	33 560 080	-	-	-	33 560 080
Ventes utilité électrique - Génération	-	-	3 008 982	-	-	-	3 008 982
Revenus d'intérêts	200 000	36 000	-	-	-	-	236 000
Excédent d'avant dernière année	5 169	2 074	41 657	-	-	(48 900)	-
	39 607 518	7 405 110	37 408 711	-	2 039 306	(641 900)	85 818 745

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

26. CONCILIATION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT APPROUVÉS AU BUDGET DU SECTEUR PUBLIC (suite)

	Général de fonctionnement	Fonctionnement des services d'approvision- nement en eau et d'évacuation des eaux usées	Fonctionnement de production d'électricité	Amortissement des immobilisations	Entités contrôlées	Transferts	Total
Dépenses							
Services gouvernementaux généraux	4 858 188	-	-	604 705	-	183 293	5 646 186
Services de protection	11 351 516	-	-	938 923	-	(434 741)	11 855 698
Services de transport	7 220 459	-	-	3 655 223	-	274 000	11 149 682
Services d'hygiène	1 020 996	-	-	-	-	-	1 020 996
Services de développement	1 820 686	-	-	110 467	-	7 429	1 938 582
Services récréatifs et culturels	6 352 831	-	-	2 048 077	1 806 183	165 861	10 372 952
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	5 720 972	-	2 142 852	-	165 138	8 028 962
Utilité électrique - Distribution	-	-	31 555 503	1 583 170	-	418 825	33 557 498
Utilité électrique - Génération	-	-	1 094 262	820 120	-	235 121	2 149 503
Frais du service de la dette							
Paiements des débetures et des dettes à long terme	3 327 000	549 000	2 805 000	-	-	(6 681 000)	-
Intérêts, frais bancaires et frais de débetures	768 842	99 138	603 946	-	-	(1 471 926)	-
Escomptes et mauvaises créances	20 000	66 000	50 000	-	-	(136 000)	-
Transfert du fonds général de fonctionnement au fonds général pour immobilisations	2 800 000	-	-	-	-	(2 800 000)	-
Transfert du fonds général de fonctionnemnt au fonds de réserve général de fonctionnement	125 000	-	-	-	-	(125 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées fonds pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	950 000	-	-	-	(950 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées au fonds de réserve pour immobilisations des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées	-	20 000	-	-	-	(20 000)	-
Transfert du fonds de fonctionnement de production d'électricité au fonds pour immobilisations de production d'électricité	-	-	1 300 000	-	-	(1 300 000)	-
Transfert du fonds de réerve général de fonctionnement au fonds général de fonctionnement	(40 000)	-	-	-	-	40 000	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(18 000)	-	-	-	-	-	(18 000)
	39 607 518	7 405 110	37 408 711	11 903 537	1 806 183	(12 429 000)	85 702 059
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	(11 903 537) \$	233 123 \$	11 787 100 \$	116 686 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>PRESTATIONS DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS</i>			
Province du Nouveau-Brunswick			
Incendies	291 727 \$	308 141 \$	267 959 \$
Police	5 000	5 780	5 000
Transport	377 000	400 370	376 352
Centre de communication	575 607	592 952	569 030
	1 249 334 \$	1 307 243 \$	1 218 341 \$
<i>VENTES DE SERVICES ET AUTRES REVENUS</i>			
Arénas	156 000 \$	190 229 \$	175 064 \$
Centre Jean-Daigle	626 640	702 678	613 454
Pavillon sportif	308 500	355 646	321 252
Golf	952 814	965 558	913 588
Services récréatifs	16 500	14 140	8 363
Services culturels	94 946	101 275	96 166
Frais de services	50 000	84 748	70 574
Location d'équipement	437 913	483 573	437 828
Licences, permis et amendes	140 000	154 301	192 760
Vente et location d'équipements	326 279	343 570	394 202
Taxe d'hébergement	400 000	559 925	624 159
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	418 051	367 370	409 887
Innovation, Développement et événements			
Edmundston (IDÉE) Inc.	31 000	76 253	45 795
Centre des Arts la Petite Église d'Edmundston Inc.	547 000	429 112	434 525
	4 505 643 \$	4 828 378 \$	4 737 617 \$
<i>AUTRES REVENUS PROPRES SOURCES</i>			
Autres revenus	53 450 \$	541 766 \$	106 258 \$
Autres revenus - Police	411 587	435 649	421 191
Autres revenus - Services d'eau et d'égouts	30 000	18 880	163 447
Voirie	135 000	235 222	187 643
Loyer - Bâtiments	26 700	28 295	26 781
Services administratifs	-	7 595	6 955
Épuration et écoulement	25 550	25 550	25 550
Services techniques	57 242	108 068	59 294
	739 529 \$	1 401 025 \$	997 119 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audit�)	2024	2023
<i>SERVICES GOUVERNEMENTAUX G�N�RAUX</i>			
L�gislative			
Maire	73 450 \$	72 840 \$	70 120 \$
Conseillers	97 785	107 812	151 936
Autres frais l�gislatifs	150 512	162 878	141 144
	321 747	343 530	363 200
Administration			
Administration	661 379	652 497	681 553
Secr�taire municipal	129 127	110 279	106 368
Tr�sorerie	816 987	849 371	836 743
Tourisme	453 511	613 436	670 673
Personnel	487 879	457 479	484 047
Immeubles � bureau	1 479 406	1 170 283	1 041 121
Informatique	447 089	425 542	524 944
Secr�tariat � la Jeunesse	61 063	62 187	61 238
Frais relatifs � la pand�mie	-	-	1 506
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	150 624	(592 216)
Amortissement des immobilisations corporelles	604 705	604 705	540 902
Frais de d�benture	52 000	-	97 047
Int�r�ts sur dettes � long terme	111 293	103 282	218 213
Mauvaises cr�ances	20 000	19 708	-
	5 324 439	5 219 393	4 672 139
	5 646 186 \$	5 562 923 \$	5 035 339 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audit�)	2024	2023
<i>SERVICES DE PROTECTION</i>			
Centre 911	1 466 061 \$	1 450 306 \$	1 398 245 \$
Service de police			
Administration	519 222	536 840	408 060
Lutte contre la criminalit�	4 623 107	4 406 502	4 361 511
Circulation	253 740	180 289	66 171
Poste et b�timents	485 678	482 623	493 768
V�hicules	378 651	374 793	287 298
Contr�le des animaux	19 778	22 327	20 986
G�olier	34 513	28 817	28 284
Service des mesures d'urgences	11 534	6 124	11 082
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	245 574	(1 079 306)
Amortissement des immobilisations corporelles	737 728	737 728	726 971
Int�r�ts sur dettes � long terme	129 548	120 223	126 990
	7 193 499	7 141 840	5 451 815
Protection contre les incendies			
Administration	273 067	265 269	283 968
Lutte contre les incendies	1 992 978	1 953 825	1 851 542
Brigade d'incendies	279 655	213 682	169 321
Pr�vention	142 280	149 413	136 378
Poste et b�timents	135 252	135 559	135 862
V�hicules	143 000	150 051	161 634
Cong�s de maladie et exc�dent d�coulant du r�gime de retraite	-	92 933	(338 479)
Amortissement des immobilisations corporelles	201 195	201 195	196 809
Int�r�ts sur dettes � long terme	28 711	26 644	28 688
	3 196 138	3 188 571	2 625 723
	11 855 698 \$	11 780 717 \$	9 475 783 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>SERVICES DE TRANSPORT</i>			
Administration - Transport routier	923 393 \$	927 914 \$	904 815 \$
Entretien des rues - Été	2 384 494	2 233 794	2 116 941
Entretien des rues - Hiver	2 589 735	2 621 505	2 651 121
Inondations	-	756 106	1 438 088
Aménagement paysager	372 108	591 074	434 268
Trottoirs	36 000	18 702	29 080
Égouts pluviaux	155 000	124 274	119 086
Éclairage des rues	537 000	635 830	587 197
Circulation	122 520	140 691	114 012
Stationnement	87 027	81 607	83 227
Autres	13 182	41 665	23 310
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	178 880	(614 644)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 655 223	3 655 223	3 642 633
Intérêts sur dettes à long terme	274 000	254 278	270 919
	11 149 682 \$	12 261 543 \$	11 800 053 \$
<i>SERVICES D'HYGIÈNE</i>			
Collecte, transport et enfouissement	1 020 996 \$	1 002 941 \$	1 037 381 \$
<i>SERVICES DE DÉVELOPPEMENT</i>			
Développement économique	454 321 \$	214 702 \$	346 207 \$
Planification et gestion des infrastructures	79 603	79 069	74 454
Inspecteurs en bâtiments et urbanisme	493 256	382 148	361 047
Environnement durable	113 220	29 535	20 340
Événements	98 167	94 634	89 348
Tours de communication	2 000	8 283	1 628
Développement urbain	216 374	686 736	308 370
Logement	-	132 697	-
Aéroport	138 780	138 780	138 613
Commission de services régionaux Nord-Ouest (CSRNO)	224 965	209 409	127 647
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	31 995	(167 351)
Amortissement des immobilisations corporelles	110 467	110 467	83 719
Intérêts sur dettes à long terme	7 429	6 894	7 649
	1 938 582 \$	2 125 349 \$	1 391 671 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>SERVICES RÉCRÉATIFS ET CULTURELS</i>			
<i>Récréatifs</i>			
Administration	768 152 \$	733 661 \$	752 763 \$
Sports	1 334 560	1 398 260	1 421 250
Arénas et Palladium	616 384	727 699	719 898
Centre Jean-Daigle	1 253 183	1 319 766	1 251 876
Parcs et terrains de jeux	1 332 837	1 273 543	1 088 118
Golf	888 832	992 912	815 212
Moitié-Moitié Centre Jean-Daigle Inc.	418 051	364 139	408 200
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	140 917	(409 544)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 048 077	2 048 077	1 935 917
Intérêts sur dettes à long terme	165 861	153 923	156 838
	8 825 937	9 152 897	8 140 528
<i>Culturels</i>			
Socioculturel	731 231	644 548	552 725
Bibliothèque	180 284	176 612	185 394
Innovation, Développement et événements			
Edmundston (IDÉE) Inc.	31 000	62 166	39 863
Centre des Arts La Petite Église d'Edmundston Inc.	604 500	481 656	438 891
	1 547 015	1 364 982	1 216 873
	10 372 952 \$	10 517 879 \$	9 357 401 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES</i>			
Approvisionnement en eau			
Administration	718 212 \$	636 613 \$	466 291 \$
Facturation et perception	139 456	137 456	135 089
Force motrice et pompage	548 210	627 702	622 378
Purification et traitement	160 225	126 717	138 693
Transmission et distribution	1 984 048	1 736 810	1 925 725
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	55 075	(232 177)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 164 797	1 164 797	1 349 753
Frais bancaires	16 000	20 504	3 382
Intérêts sur dettes à court terme	10 000	2 222	3 623
Intérêts sur dettes à long terme	40 184	27 574	41 104
Escomptes	46 000	51 050	48 490
Mauvaises créances	2 000	-	-
	4 829 132	4 586 520	4 502 351
Raccordement et évacuation des eaux usées			
Administration	472 110	472 541	423 237
Facturation et perception	92 971	92 971	91 349
Épuration et écoulement	379 770	311 277	325 646
Raccordement et écoulement	796 025	769 937	627 869
Station de pompage	429 945	329 325	408 631
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	12 079	(67 732)
Amortissement des immobilisations corporelles	978 055	978 055	1 111 119
Frais bancaires	10 124	13 670	194
Intérêts sur dettes à court terme	5 000	1 481	2 416
Intérêts sur dettes à long terme	17 830	15 052	18 383
Mauvaises créances	18 000	-	-
	3 199 830	2 996 388	2 941 112
	8 028 962 \$	7 582 908 \$	7 443 463 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2024

27. SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (suite)

	Budget (non-audité)	2024	2023
<i>PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ</i>			
Utilité électrique - Distribution			
Achat d'énergie	26 239 648 \$	27 814 306 \$	25 656 995 \$
Compte d'écart	(50 000)	415 012	(225 539)
Administration	302 855	315 460	292 263
Distribution	2 074 660	2 136 001	2 133 220
Frais de gestion	2 179 926	2 168 482	2 107 252
Gestion et planification	133 914	132 889	109 531
Mise en marché et service à la clientèle	148 688	161 139	152 742
Électrométrie	525 812	573 306	540 627
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	81 326	(232 377)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 583 170	1 583 170	1 209 387
Intérêts sur dettes à court terme	40 001	100 059	46 320
Intérêts sur dettes à long terme	328 824	324 357	360 547
Mauvaises créances	50 000	2 181	21 266
	33 557 498	35 807 688	32 172 234
Utilité électrique - Génération			
Administration	38 786	44 934	38 618
Frais de gestion	262 702	262 704	230 000
Gestion et planification	87 864	86 634	85 242
Opérations	646 635	293 578	297 809
Électrométrie	11 168	11 168	8 568
Lignes	47 107	15 019	18 226
Congés de maladie et excédent découlant du régime de retraite	-	5 324	(36 263)
Amortissement des immobilisations corporelles	820 120	820 120	1 238 285
Intérêts sur dettes à court terme	12 432	18 703	-
Frais de débenture	20 000	-	-
Intérêts sur dettes à long terme	202 689	199 879	218 949
	2 149 503	1 758 063	2 099 434
	35 707 001 \$	37 565 751 \$	34 271 668 \$